35e ANNEE N° 2804 PARAIT LE SAMEDI 24 MAI 1924

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

LETTRE DE PARIS

LA SITUATION

Il est incontestable que le Bloc des Gauches a remporté le 11 mai, un plein succès. Nier l'échec de la Chambre défunte ou ergoter sur son importance est une besogne à laquelle nous ne voulons pas nous livrer pas plus que nous ne voulons perdre notre temps à en rechercher les causes nombreuses.

Regardons plutôt devant nous, examinons froidement la situation et calculons toutes les conséquences de cette bataille que le gouvernement a livrée et perdue.

Il n'est donc pas niable que la victoire du Cartel des Gauches, due en grande partie aux dernières mesures financières proposées par le ministère Poincaré et acceptées par le Parlement, va mettre la nouvelle majorité en face d'un problème extrêmement délicat à résoudre. Déjà elle se rend compte de la gravité de la situation puisqu'une fraction de cette majorité, et non la moindre, les socialistes, se prépare à refuser sa place dans les Conseil du Gouvernement en laissant toute la responsabilité du pouvoir au parti radical.

Ainsi se vérifient, avant même que la nouvelle législature ait commencé ses travaux, toutes les critiques que nous formulions ici-même contre cette alliance bâtarde groupant pour un simple intérêt électoral des éléments aussi disparates et aussi éloignées des uns des autres.

Car, pour la nouvelle majorité, l'avenir n'est pas précisément exempt de nuages et même d'orages. Il faudra qu'elle se prononce sur l'occupation de la Ruhr et qui l'emportera de M. Herriot qui a déclaré vouloir son maintien, ou de M. Léon Blum qui la repousse avec énergie ?

En ce qui concerne les finances, même embarras : renoncera-t-on au double décime pour recourir à nous ne savons quelles méthodes financières.

Les socialistes ont, il est vrai l'intention de proposer un impôt sur le capital, mais les radicaux qui groupent dans leur clientèle des petits propriétaires et même des gros, voudront-ils se rallier à une thèse qui irait à l'encontre de leurs intérêts locaux

D'ailleurs au point de vue financier, il résulte de la conversation engagée entre M. Millerand et M. Herriot, que les engagements du précédent ministère seront tenus par le nouveau et pendant longtemps il y aura continuité de méthode gouvernementale. Ce sera donc la même chose !

Et que fera le nouveau Gouvernement des décrets-lois dont l'unique but était de réaliser un milliard d'économies ? Va-t-il renoncer à la suppressions des fonctions inutiles pour plaire aux fonctionnaires ou appliquera-t-il ce système malgré les promesses faites par les députés de la nouvelle majorité ?

Et puisque nous sommes sur ce terrain, si nous parlions de l'indemnité de dix-huit cents francs qu'ils ont promise lorsque les promesses ne leur coûtaient rien, mais qui va leur être réclamée d'autant plus impérativement que les intéressés l'attendent avec impatience. Nouveau trou dans le budget, nouvelles dépenses que l'on comblera en faisant marcher nuit et jour la planche à billets jusqu'au moment où le franc aura rejoint le mark dans le gouffre où il est tombé.

Quant au problème de la vie chère, comment le résoudre ? Certes, il était facile à l'opposition de méthodes gouvernementales de rejeter sur les ministres tout ce qui était capable de gêner momentanément les intérêts particuliers des citoyens. Mais quand il faudra passer aux actes, peut-être s'apercevra-t-elle que la chose n'est pas aussi aisée qu'elle le déclarait. Et les électeurs ne tarderont pas à s'apercevoir que l'arrivée au pouvoir de nouveaux hommes n'a pas coincidé avec l'abaissement du prix de la vie.

Le ministère de demain, et même ceux qui le suivront, durant la nouvelle législature, vont donc se trouver en présence de difficultés qu'ils ne soupçonnent même pas et qu'ils ne pourront entièrement régler malgré toute la bonne volonté qu'ils apporteront à cette tâche.

Quant à nous qui n'avons en vue que l'intérêt supérieur de la France et de la République, nous attendrons paisiblement qu'ils apportent la preuve que la nouvelle Chambre fera mieux que la précédente.

A. O.

Conseil Général des Basses-Alpes

La première session ordinaire de 1924 du Conseil général des Basses-Alpes, sera ouverte lundi prochain, 26 mai, à 15 heures.

L'Assemblée départementale aura à statuer sur des questions diverses : assistance publique, bâtiments départementaux, transports par automobiles (ligne de Grasse à Castellane et de Castellane à Moustiers), téléphones (circuit Sisteron-Marseille), etc.. et un assez grand nombre de projets vicinaux.

* *

Le sous-secrétaire d'Etat des P. T.T. vient d'admettre l'établissement d'un circuit téléphonique Sisteron-Marseille Ce circuit sera combiné avec le circuit Gap-Marseille, en ce moment en construction ; Sisteron aura ainsi deux liaisons téléphoniques avec Marseille.

En raison de l'importance du programme des travaux à exécuter dans les Bouches-du-Rhône, l'établissement d'un circuit Sisteron-Marseille ne pourra être envisagé avant le deuxième semestre de 1925. Le département des Basses-Alpes n'aura à effectuer le versement de la part lui incombant, qu'au commencement des travaux.

En attendant....

En attendant que des précisions se fassent et que nous puissions être fixés d'une manière sûre, relevons des indications certaines : Contrairement à ce qu'affirmait un grand journal, le gouvernement ne prendra aucun décret-loi. A la vérité, tout était prêt et plusieurs décrets-lois auraient été promulgués avant la rentrée des Chambres si la majorité avait été différente ; mais en présence du résultat électoral, ces décrets resteront à la disposition du futur ministère.

C'est égal une centaine de sous-préfectures et de tribunaux l'ont échappé belle. Leur suppression était signée, seules les élections ont tout arrêté. Aussi on comprend que depuis dimanche M. Herriot a reçu de très nombreuses lettres de fonctionnaires, dont plusieurs de rang élevé, l'assurant de leur dévouement et de leurs concours.

On cite les noms de plusieurs sous-préfets, attendons la suite.

Parmi les propositions auxquelles les radicaux-socialistes paraissent ajouter une grande importance, figure celle de la révision du procès Caillaux, à qui on réserverait une place au Sénat sitôt cette révision obtenue.

Mais d'autres informations nous arrivent de Moscou qui produisent de pénibles impressions : Le Gouvernement des Soviets, sans avoir été consulté, a fait connaître qu'il s'oppose à une participation des socialistes au pouvoir, en France. Par contre M. Paul Boncour s'est nettement prononcé pour la participation la plus large possible des socialistes au Gouvernement. Si les socialistes repoussaient ses suggestions, M. Paul Boncour paraît décidé à provoquer la formation d'un groupement politique nouveau pour soutenir sa manière de voir.

Souhaitons que pour l'honneur national aucun parti ne se soumettra aux ordres de Moscou.

Le futur Ministère

M. Poincaré a décidé et fait annoncer qu'il remettrait le 1er juin la démission du Cabinet entre les mains du Président de la République.

M. Poincaré aurait pu jouer la partie Il l'aurait peut-être perdue, mais il aurait groupé 280 voix contre 300.

M. Poincaré aime mieux ne pas courir cette aventure qui lui infligerait la disgrâce de tomber à droite, alors qu'il a toujours voulu réserver ses chances à gauche.

M. Poincaré fait annoncer qu'il va prendre du repos, quel sera son successeur ?

M. Herriot, chef de la coalition des gauches est désigné. Mais M. Herriot a déclaré ne pas vouloir abandonner la *Ruhr* sans contre partie et s'est affirmé hostile à toute intolérance religieuse.

Donc, M. Herriot ne peut compter de manière certaine et sans limite sur le concours des socialistes.

M. Herriot, obligé de les appeler dans son ministère (on parle de MM. Paul Boncour, Blum, Vincent Auriol, A. Varennes, ne s'entendra vraisemblablement pas avec eux et sera conduit — s'il ne passe pas la main — à former un ministère de concentration républicaine.

© VILLE DE SISTERON

Tirage de la Tombola

Comme toujours, le tirage des lots de la tombola a donné lieu, dimanche dernier, à une joyeuse soirée. Un nombreux public se pressait dans la salle de l'Eldorado et se livrait aux ébats chorégraphiques aux sons d'un orchestre entrainant.

Après une série de danses, M. Albert Reynaud, président, procédait au tirage de la tombola dont les lots firent la joie de nombreuses personnes présentes dans la salle. Mentionnons que le premier lot, qui consistait en une magnifique salle à manger, a été gagné par notre sympathique compatriote M. Henri Maurel, coiffeur en notre ville.

VOICI LA LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS :

6010 Une salle à manger (valeur 1,500 frs) offerte par le Comité.
1958 Une horloge de salon, offerte par le Comité.
3629 Un service de table de 74 pièces, offert par le Comité.
4543 Une superbe statuette biscuit, offerte par M. Jean Baume, bazar.
3364 Une mallette voyage, offerte par M. Emile Gueyrard, mercier.
1854 Une garniture seau et broc, offerte par M. Michel, fers en gros.
1126 Un plateau métal argenté, offert par M. Imbert Florentin, bijoutier.
6068 Un casaquin jersey soie, offert par M. Berger André, modes.
4278 Une sellette noyer, offerte par M. Bourgeon, meubles.
5080 Un imperméable gabardine, offert par M. Pascal, tailleur.
5518 Une statuette biscuit, offerte par Mme Clergue, libraire.
5161 Un fauteuil de jardin, offert par M. Pellegrin Emile, meubles.
4218 Une vareuse, offerte par M. Colomb Raoul, tissus.
1627 Un sucrier artistique, offert par M. Bernard, hôtel.
5641 Un filtre café d'art, offert par M. Roux, quincailler.
5182 Une douzaine serviettes nid abeilles, offerte par M. Albert Reynaud, tissus.
4158 Un fruitier ciselé, offert par M. Bontoux, poteries.
6383 Un casaquin tricot, offert par Mme Morère, lingerie.
6882 Un balai O. Cédarr, offert par M. Pons, peintre.
4477 Un fourneau à alcool, offert par M. Gachet, quincailler.
3032 Une descente de lit, offerte par M. Richaud, tissus.
3809 Un boa plumes d'autruche, offert par "Paris Modes".
3226 Une paire jambières cuir, offerte par M. Autran, chaussures.
6386 Un cabaret métal argenté, offert par M. Imbert Florentin, bijoutier.
6798 Une boite savonnettes Gibbs, offerte par la maison Thibaud.
4448 Un filtre à café et boite à sel, offerts par M. Revest, quincailler.
6076 Une combinaison, offerte par M. Vernet, tissus.
4492 Une boite confiserie, offerte par M. Bonnet Clovis, confiseur.
4168 Une lampe de salon, offerte par M. Louis Turcan, quincailler.
5771 Une paire pantoufles luxe, offerte par M. Julien, chaussures.
6271 Une serviette cuir, offerte par M. Rebattu, mercier.
3333 Un album carte postale, offert par M. Pascal Lieutier, imprimeur-libraire.
1513 Un chemin de table brodé, offert par la Société Rouennaise
2847 Un paletot enfant, offert par M. Honoré, tailleur.
5179 Une paire chaussures baby, offerte par M. Martin, chaussures.
6248 Un rasoir "Gilette", offert par M Marcel Delaye, quincailler.
5012 Une paire chaussures baby, offerte par M. Julien, chaussures.
3577 Une robe enfant, offerte par Mlle Girard, modes.
6244 Trois boîtes dentifrice Gibbs, offertes par la maison Thibaud.
6575 Une chambre à air Bergougnan, offerte par M. Féraud, cycles.
5122 Une paire pantoufles fantaisie, offerte par M. Martin, chaussures.
6511 Une boite crème dentifrice, offerte par la maison Piver.
2317 Quatre boîtes purée de tomates, offertes par la maison Théophile Julien.
2565 Deux bouteilles grand mousseux, offertes par M. Siard Marius, café.
6532 Une boite feuillettes dentifrice Gibbs, offerte par la maison Thibaud.
5841 Trois "Véritables Sisteronnais", offerts par M. Brouchon, confiseur.
3332 Deux bouteilles Cap Rossi, offertes par M. Michel Rulland, spiritueux.
5645 Une boite savonnettes Gibbs, offerte par la maison Thibaud.
4436 Cinq boîtes conserves assorties, offertes par la Société Moderne d'Alimentation.
6526 Deux bouteilles Cap Corse, offertes par la maison A. Matteï.
6537 Un saucisson, offert par M. Audibert, boucher.
3266 Deux bouteilles Cap Rossi, offertes par M. Michel Rulland, spiritueux.
2170 Quatre boîtes purée de tomates, offertes par la maison Théophile Julien.
3081 Deux bouteilles sirop glacial offertes par maison Bernard d'Aix.
1571 Un flacon pétrole Hahnn offert par M. Bœuf, pharmacien.
6662 Trois boîtes conserves offertes par l'épicerie Imbert.
2798 Deux bouteilles liqueurs offertes par M. Auguste Blachère.
5823 Quatre boîtes purée de tomates offertes par la maison Théophile Julien, Marseille.
6598 Trois bouteilles Amer Picon offertes par la maison Picon.
1739 100 kilogs charbon offerts par M. F. Nicolas, camionneur.
6914 Huit feuillettes Mandarin offertes par la maison Cusenier.
2441 Une boite parfumerie assortie offerte par M. Petit coiffeur.
2775 Un saucisson offert par M. Donzion boucher.
6522 Une casquette offerte par la chapellerie Ripert.
5271 Un kilog café offert par M. Gibert, confiseur.
5199 Une corbeille pommes de terre offertes par M. Lagarde négociant.
6260 Un porte-biscuit offert par M. Jean Amielh.
1935 Une boite parfumerie assortie offerte par M. Bernard, coiffeur.
3776 Deux bouteilles liqueurs offertes par Mme Bonnet, vins.
2737 Un saucisson offert par M. Courbon, boucher.
4232 Deux bouteilles sirop Pardos offertes par la maison Pardos.
6360 Une boite feuillette dentifrice Gibbs offerte par la maison Thibaud.
5876 Deux bouteilles grand mousseux offertes par M. Jean Rullan.
1600 Une boite biscuit offerte par M. Jean Amielh.
4491 Douze feuillettes liqueurs assorties offertes par la maison Cusenier.
4639 Deux bouteilles Amourette offertes par la maison Emile Paret, vins.
2909 Une paire boules ferrées offerte par MM. Buès-Michel.
5989 Trois bouteilles Velvet Rhum offertes par la maison Velvet.
3766 Deux botes asperges d'Argenteuil offertes par M. Bernard, horticulteur.
6630 Un saucisson offert par M. Richaud, boucher.
1967 Une boite biscuit offerte par M. Jean Amielh.
3637 Une balle foin offerte par M. Bremond, négociant.
4473 Deux bouteilles grand mousseux offertes par M. Ferron, restaurateur.
4456 Un saucisson offert par M. Meysson boucher,
1167 Cinq boîtes conserves assorties offertes par la Société Moderne d'Alimentation.
3760 Un portefeuille cuir offert par M. Amayenc, tabacs.
3252 Deux bouteilles liqueur offertes par la maison Sermet.
6086 Une pipe bruyère offerte par M. Thélène, tabacs.
3546 Une bouteille vieux marc offerte par M. Honnorat, distillateur.
6574 Un béguin offert par Mme Paul, modiste.
1804 Une bouteille Massillette offerte par M. Jourdan, Grand Casino.
6840 Un flacon parfumerie offert par M. Maurel, coiffeur.
4954 Trois boites confiture orange offertes par la maison Picon.
4590 Deux bouteilles liqueur offertes par Mme A. Nicolas, café.
3984 Douze tortillons, douze brioches offerts par la boulangerie Siard.
2198 Un flacon Eau de Cologne offert par l'épicerie-droguerie Durbec.
2348 Une lampe à essence offerte par M. Clément, antiquités.
3697 Un flacon Eau de Cologne offert par l'épicerie Audibert.
4852 Une bouteille Crême de Mandarine offerte par le Café du Cours.
2226 Une bouteille élixir du Luberon offerte par M. Jean Galvez, café.
6411 Un flacon extrait de lavande offert par M. Honnorat, distillateur.
4076 Un flacon parfumerie offert par M. Fine, coiffeur.
5900 Une statuette Charlot offerte par M. Giraud, parfumeur.
4169 Une bouteille Vve Ambal grand mousseux offerte par M. Jean Galvez, café.
4630 Un vase de nuit offert par l'épicerie Audibert.
1628 Une bouteille Anis offerte par la maison Mathias de Gap.
6082 Une gravure offerte par M. Truc, instituteur.
2438 Une plante d'appartement offerte par M. Magnan, horticulteur à Digne.

Chronique Locale

SISTERON

Arrêté. — Par arrêté de M. le Maire en date du 17 mai courant, M. Détampes Félix a été nommé garde champêtre en remplacement de M. Nevière Louis, démissionnaire.

GRAND CASINO

Ce soir, à 9 heures précises, la direction du Grand Casino donnera une seule représention de la tournée du "Maître de Forges".

— Programme —

LE MAITRE DE FORGES, d'après le chef-d'œuvre de Georges Ohnet ; interprétation de Pina Menichelli.

Les chasseurs de têtes des mers du sud, en 4 parties.

L'eau des géants et la poudre des nains, comique.

La salle sera ventilée.

—o—

Enseignement primaire rural

Dans sa session d'avril 1923, le Conseil général avait émis le vœu qu'en présence du projet d'organisation de l'enseignement primaire rural, la situation des maîtres chargés de cet enseignement ne soit pas inférieure à celle des maîtres appelés à enseigner dans les villes.

Le préfet des Basses-Alpes a été informé par le ministre de l'Instruction publique que ce vœu sera examiné avec la plus grande attention lorsque la question viendra en discussion.

Soirée Récréative

Nous annonçons avec un très vif plaisir, à l'aimable public de Sisteron qu'une soirée récréative sera donnée **jeudi, 29 mai, à 8 h. 30, dans la salle de l'Eldorado, par un groupe de jeunes filles au profit d'une œuvre intéressante.**

Les cartes sont en vente dès maintenant chez M. Beaume et pour les retardataires, aux guichets d'entrée, demie-heure avant la lévée du rideau.

Une indiscrétion nous permet d'annoncer que le programme de cette soirée a été des mieux composés et nous promet d'agréables surprises.

ETAT-CIVIL

du 16 au 24 Mai 1924

NAISSANCES

Jeanne-Yvette Francine Rico-Juan, rue Saunerie.

MARIAGES

Entre Emile-Eugène-Marius Barthélemy, employé au P-L-M à Sisteron et Marie-Louise Perret, s. p. à Montjay (H-A).

Décès

Joseph Carillo, 15 jours, rue Saunerie.
Philomène Jean, Vve Jean, 68 ans, hospice.
Thérèse-Cyrille Roche Vve Gallissian, 81 ans.

Médecine Pratique

La Poudre Louis Legras a une action vésicative directe sur le poumon ; ainsi s'expliquent les merveilleux effets de ce remède qui sans nuire à l'organisme comme tant d'autres soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, l'oppression, le catarrhe, l'essoufflement, la toux rebelle de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 90 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

K C Seine 65453

PAPIER VER-A-SOIE et Thermomètres en vente à l'imprimerie-librairie Pascal LIEUTIER, 25, Rue Droite.

ON DEMANDE un apprenti Confiseur - Pâtissier, Maison Brouchon, Sisteron.

SAINFOIN A VENDRE par lot ou totalité
S'adresser à M. OLIVIER à l'Adresse

© VILLE DE SISTERON

A LOUER

Deux superbes villas de 6 à 7 pièces, eau potable, situées à 500 mètres environ de la ville.

A VENDRE

Deux fonds d'épicerie bien achalandés, libres de suite.

S'adresser à M CLEMENT, agent général d'assurance, Sisteron (B-A)

P.-L.-M. — *Circuit de la Bourgogne.* — La Compagnie P.-L.-M. vient de créer un nouveau Service Automobile d'Excursions ; le Circuit de la Bourgogne qui fonctionnera les jeudi et dimanche du 3 Juillet au 7 Septembre, en passant par Fixin, Gevrey-Chambertin, Vougeot, Nuits-Saint-Georges, Beaune, Château neuf, Pouilly-en-Auxois (arrêt pour déjeuner), le Puits XV, Val Suzon et la Fontaine de Jouvence.

Les voitures assurant le Service partiront de la gare de Dijon à 8 h., pour y revenir à 17 h. 15, donnant ainsi aux voyageurs la correspondance avec le train express N° 102 pour Paris départ 18 h. 35. Prix du Circuit : 45 francs.

Magasins de Chaussures

E. JULIEN

Rue Droite ; Rue Saunerie

SISTERON

Monsieur **JULIEN**, fabricant de chaussures a l'honneur d'informer sa très nombreuse clientèle ainsi que celle de la Maison Chastel, rue Saunerie, qu'il vient de se rendre acquéreur du fonds de commerce de chaussures de cette maison et que le magasin de vente reste ouvert comme par le passé dans le même local et qu'on y trouvera un grand assortiment de chaussures en tous genres pour femmes, garçonnets, fillettes et grandes fillettes, enfants, et bébés.

M. **JULIEN** conserve encore quelque temps son magasin de la rue Droite qui contient un grand assortiment de chaussures pour hommes et son atelier pour la commande et les réparations en tous genres.

Malgré la hausse qui sévit actuellement sur la chaussure, M. **JULIEN** conservera ses anciens prix.

On peut continuer de s'adresser soit à son magasin de la rue Droite, soit à l'ancien magasin Chastel, rue Saunerie.

TRAVAIL SOIGNÉ
PRIX MODÉRÉS

Fabrique de Meubles

J. BOURGEON

Rue Droite — SISTERON — B-A

M. BOURGEON a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a joint à sa fabrique de meubles un grand assortiment d'articles funéraires et une fabrication de cercueils livrables de suite au prix ci-dessous :

CERCUEILS BOIS BLANC
70, 75 et 80 Francs

Cercueils Noyer ou Chêne
180, 200 et 220 francs

M BOURGEON se tient également à la disposition du public pour la fabrication des cercueils pour le transport des corps.

PLUS de TACHES d'encre
PLUS de SURCHARGES
PLUS de RATURES

en employant

LE CORRECTOR

qui ne jaunit ni n'abime le papier.

Indispensable dans tous les bureaux.

Le CORRECTOR est en vente à l'Imprimerie-librairie P. LIEUTIER, rue Droite, Sisteron.

PHOTOGRAPHIE
AGRANDISSEMENTS

M. REYBAUD, photographe à Digne, opère à SISTERON (librairie Clergue) tous les jours de foire.

CABINET DENTAIRE
DE SISTERON

12, rue de Provence — Téléphone 46

Ancien Cabinet Casagrande

H. SAUMUR, Successeur

Chirurgien-dentiste diplômé de la Faculté de Paris

POSE DE DENTS SANS DOULEUR

Avis important. — Le Cabinet dentaire est ouvert tous les jours de 9 h à midi et de 2 h. à 6h. 30 exceptés les *mercredi, jeudi et dimanche.*

CREDIT à L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Doyenne des Sociétés de Capitalisation

Siège Social à Lyon

Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de **1000** fr. par cotisation de **5** francs par mois
Remboursements anticipés par tirages mensuels

Pour renseignements et souscription s'adresser à M. ESCLANGON Inspecteur Départemental, Rue Droite à Sisteron (Bas.-Alpes).

HUILE d'OLIVE pure de pays

S'adresser à M. **Roux** Séraphin, propriétaire-récoltant à Volonne (B-A campagne du Vançon.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte qu'il ne coure aucun risque ? Achetez des *Bons de la Défense Nationale.* Exonérés de l'Impôt Général sur le Revenu et de tous autres impôts.

PRIX NET DES
BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100 »	99 75	99 »	97 75	95 »
500 »	498 75	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 50	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,975 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Banque de France, Banques et Sociétés de crédit, chez les Notaires. etc.

Etudes de Me Charles BONTOUX

Licencié en Droit
avocat-avoué à Sisteron (B.-A.)
et de

Me Guillaume BUES, notaire
à Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE
DE BIENS
dépendant d'une Faillite

Il sera procédé le **dimanche quinze Juin** *prochain* **à deux** *heures après-midi, en l'étude de Me* **Buès** *notaire à* **Sisteron,** *à la*

Vente aux Enchères Publiques

*des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de l'***ESCALE.**

LOT UNIQUE

Les **6/48me** (six-quarante-huitième) appartenant à Monsieur Jules-Marius Emile **Roux**, failli, sur un

DOMAINE RURAL

sis sur le territoire de l'**Escale** dont le centre d'exploitation se trouve au quartier du *Moulin* ou de *Champ de Fillens*, composé de bâtiments, le complément consistant en savoir :

a) Une **terre** labourable et arrosable, quartier de *Ragon*, confrontant au levant, Viton ; au midi route ; au couchant. Plat et au nord Fabre ;

b) Une **parcelle** de terrain en nature de labour et vigne, quartier des *Casses*, confrontant : au levant, Hippolyte ; au midi Bernard ; au couchant, route nationale et au nord Trézène ;

c) Une **portion** indivise d'une propriété en nature de bois et pâture, avec treize autres copropriétaires, la dite propriété située au quartier des *Adrech*, touchant Arnaud, communal, Merle et domaine de l'Etat ;

d) Le **tiers** indivis d'un hermas dit Chauvet, quartier des *Casses*, touchant le domaine communal et celui de l'Etat, tel au surplus que les dits immeubles se poursuivent et comportent avec leurs attenances et dépendances, sans réserve, situés sur le territoire de la commune de l'Escale, paraissant cadastrés sous les Nos 196 à 200, 208, 209, 254, 255, 256, 265, 266, 274, 277, 278, lieu dit *Les Casses* section C 575 p., lieu dit *Rogon* section D. 605 p. 606, 625 p. 626 p. 626 p. 627 p. 627 p 623 p. 624 p. 624 p. 626 p. lieu dit le *Moulin* section D pour une contenance totale de 5 hectares 73 ares 34 centiares.

Le dit domaine appartenant indivisément au dit Monsieur **Roux**, failli, dans les proportions sus-indiquées **(6/48me)** concurremment avec Monsieur Léon-Jean Pierre-André-Constantin **Delaye**, propriétaire-agriculteur demeurant et domicilié à l'Escale, et son épouse tous deux propriétaires des autres **42/48me**.

Mise à prix : 2.500 frs.

La vente en a été ordonnée par jugement du tribunal civil de Sisteron du deux Mai mil-neuf-cent-vingt quatre.

Elle est poursuivie à la requête de Monsieur Victor-Louis-Zéphirin **Faure-Durif**, avocat, syndic de faillite demeurant et domicilié à Marseille, rue de la République No 11, ayant pour avoué Me **Bontoux.**

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Buès.** notaire, dépositaire du cahier des charges, ou à Me **Bontoux** avoué à Sisteron.

Sisteron le 24 Mai 1924.

C. BONTUOX.

PONTS ET CHAUSSÉES

Département des Basses-Alpes

Arrondissement de Sisteron

Canton de Volonne

ROUTE NATIONALE N° 85
de LYON à NICE

Elargissement de la traverse de Château-Arnoux et construction d'une Place publique contiguë

ENQUÊTES PARCELLAIRES
(Titre II de la loi du 3 Mai 1841)

Commune de Château-Arnoux

AVIS

Le public est prévenu qu'en exécution de l'arrêté de M. le Préfet des Basses-Alpes, en date du **14 mai 1924**, et en conformité des articles **4, 5 et 6** de la loi du 3 mai **1841** sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, la Notice descriptive du Tracé, le Tableau indicatif des ouvrages à exécuter, les Plan parcellaire et Tableau indicatif des Propriétés à acquérir pour l'élargissement de la Route nationale N° 85 dans la traverse de Château-Arnoux et construction d'une Place publique contiguë, ont été déposés à la Mairie de ladite commune et y resteront jusqu'au premier juin inclusivement, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Il est également déposé à la Mairie un registre destiné à recevoir les déclarations d'élection de domicile à faire en vertu de l'article **15**, paragraphe 2, de la loi du 3 mai **1841**.

Un registre d'enquête est ouvert à la Mairie pour recevoir les déclarations et réclamations qui seront faites pendant le même délai.

Après ce délai, toutes les pièces et observations seront remises à M. le Sous-Préfet de Sisteron, président de la commission d'enquête.

Noms des Propriétaires dont les Terrains sont occupés par le Tracé de la route nationale et la Place tels qu'ils sont inscrits sur la Matrice des rôles :

1. **Drivoy** Victor, époux Renoux, receveur des contributions indirectes ;
2. Veuve **Ricard Emile**, née Ailhaud, à Marseille ;
3. **Drivoy** Martial, à la Casse ;
4. **Donnet** Fernand, boucher à la Roque Brussanne (Var) ;
5. **Siaud** Antoine, à Château-Arnoux ;
6. **La Commune.**

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

LOCATION D'AUTOMOBILES

Garage BUES,

SISTERON — **Téléphone 18.**

R. C. Sisteron N° 82.

En vente à la librairie LIEUTIER

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Lieutard ; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

R. C. Sisteron 667.

VENTE ET REPARATIONS

Lincoln *Ford* Fordson

VOITURES - CAMIONS - TRACTEURS

Agent pour la Région :

Francis JOURDAN

***Garage Moderne* - SISTERON**

R. C. Sisteron 602

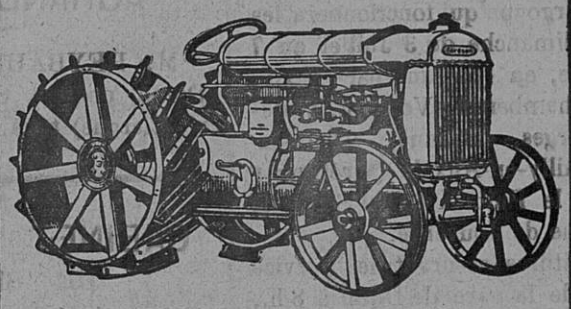

PRIX 12.950 fr.

PRIS A BORDEAUX

Le TRACTEUR FORDSON est construit pour fournir un dur travail de tous les instants. Chacun de ses organes a une réserve de puissance. Avant d'être lancé sur le marché il a été essayé pour chaque travail de ferme et dans toutes les conditions possibles. Il a été expérimenté par des milliers d'agriculteurs pendant les cinq dernières années et a toujours prouvé ce que nous avançons

Le FORDSON est simple de construction, d'un contrôle et d'un maniement extrêmement faciles.

Pouvons-nous faire une démonstration dans votre ferme ?

FAITES UNE DEMANDE A L'AGENT

BRONCHITES

Crises d'Asthme et **d'Emphysème, Laryngites, Maux de Gorge, Rhumes, Coryzas** aigu et chronique **GUERIS** par les **PASTILLES** comprimées **DUPEYROUX**, *Mr Octave DELAFONTENELLE, à Sandillon (Loiret)*, atteint en décembre 1919 de laryngite, souffrait de picotements dans la gorge qui provoquaient une toux pénible et de crises d'oppression qui l'obligeaient à rester assis une grande partie de la nuit. Sa voix était enrouée, souvent éteinte. Amélioré en quelques jours, guéri en quelques semaines (attest. du 7 juillet 1922, confirmée le 16 janvier 1923. *Mr FABRE ARTHEMON, à Bourgnounac-Mirandol (Tarn)*, guéri en quelques semaines d'un rhume de cerveau chronique dont il souffrait depuis un an (att. du 3 février 1922, confirmée le 23 janvier 1923). *Mme CULNAERT-DELBAREZ*, couturière à *Nouvelle-Eglise, par Audruicq (Pas-de-Calais)*, souffrait depuis décembre 1918, d'une pharyngite avec brûlures au palais et dans l'arrière-gorge qui l'empêchaient de dormir. Elle fut instantanément soulagée par les **Pastilles Dupeyroux**, puis définitivement guérie malgré plusieurs rechutes successives (attest. de décembre 1919, confirmée le 1er février 1923). *Mme Solange SOURDIN, à Lorigès (Allier)*, prenait grippes sur grippes et souffrait d'une toux très pénible. Les **Pastilles Dupeyroux** la guérirent en quelques semaines (attest. du 18 décembre 1922). *Mme Hte BLANCHET, rue Campanès, à Avignon (Vaucluse)*, souffrait depuis six ans de quintes de toux opiniâtres et était essoufflée au moindre effort. Elle se trouva soulagée à la 4e boîte et fut guérie en un an (attest. du 25 janvier 1923). *Mr Faustin MICHAUD, aux Rosiers-Saint-Estèphe par Rouillet (Charente)* était atteint d'une toux violente et rebelle suivie de crachats, depuis 1913. Les **Pastilles Dupeyroux** le guérirent en quelques mois (attest. du 20 mars 1923). - Les **Pastilles Dupeyroux** garanties sans narcotiques, sans colorants toxiques, sans gélatine infectieuse, sans saccharine, sont expédiées franco à domicile contre 3 francs en mandat-carte par le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, qui envoie gratis et franco sur demande son *Etude* sur les Infections par les voies Respiratoires et son Questionnaire pour *Consultations gratuites* par correspondance. Consultations tous les jours non fériés, 5, Square de Messine, Paris, de 10 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h. (R. C. Seine 32746).

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
Documentation la plus complète et la plus variée

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements...	18 frs	34 frs	65 frs

Spécimen franco sur demande. - En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des **Primes gratuites** *fort intéressantes.*

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR - DIMANCHE

Magazine illustré en couleurs **16 pages ..... 25 cent.**

Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ	SIX MOIS	UN AN
France, Colonies et Régions occupées.	6.50	12 frs
Belgique et Luxembourg	7.50	14 frs
Etranger	13 frs	25 frs

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | **OUTILLAGE MODERNE**

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

R. C. Sisteron 171

Imprimerie - Papeterie - Librairie - Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite - SISTERON

R. C. Sisteron 117.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON